



Journée de sensibilisation à la GeMAPI

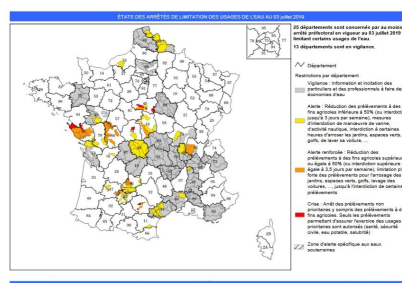
Dans le cadre de la semaine des rivières en Région Centre-Val de Loire, une journée d'information a été organisée, le 6 juin 2019, à l'attention des membres des CLE des SAGE Cher amont, Cher aval et Yèvre-Auron ainsi que des élus des structures en charge de la GeMAPI sur ces territoires. Organisée par l'Établissement public Loire, en partenariat avec le CPIE Val de Gartempe, cette journée a permis de regrouper une quarantaine de personnes qui ont pu découvrir sur 3 sites les actions mises en oeuvre par les syndicats détenteurs de cette compétence.

[Retrouver les documents présentés](#)



Des ateliers de concertation sur le diagnostic du CTGQQ Cher

Avec l'objectif de co-construire le diagnostic partagé, un très large panel d'acteurs de l'eau était invité le 12 juin à participer à des ateliers de concertation. Organisés dans les locaux du Conseil départemental du Cher, ces temps



Un niveau d'alerte renforcée dès début juillet

Depuis début mars 2019, certains secteurs du bassin du Cher étaient placés en vigilance dans le but d'assurer un suivi de la situation hydrologique.

Depuis, les conditions climatiques ont accentué la baisse des débits et les prévisions météorologiques pour les

d'échanges ont permis de :

- relever les attentes et les visions de chacun des acteurs de l'eau ;
- dégager des enjeux et secteurs prioritaires ;
- dessiner des perspectives d'actions à mener pour une meilleure gestion de la ressource en eau.

Contact : Alexia JOURDIN - CA du Cher
a.jourdin@cher.chambagri.fr



Des investigations naturalistes en vallée du Cher par le CEN Allier

Que cela soit en prévision de la révision du document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 des Gorges du Haut Cher ou en amont du contrat territorial en cours de préfiguration sur le bassin du Cher montluçonnais, le CEN Allier a réalisé en 2018 un important travail d'amélioration de la connaissances concernant les milieux naturels notamment aquatiques présents sur ce territoire.

D'autres actions menées sur le périmètre du SAGE peuvent être citées comme le projet départemental "Mares à conter" visant à faire avant tout connaître le monde des mares aux plus jeunes (exemple du [projet avec l'école d'Huriel](#)) ou encore le marathon naturaliste sur le [Bocage bourbonnais](#).

Crédit photo : CEN Allier



Un pacte de 23 mesures

Le 1er juillet 2019, devant le comité de pilotage du second volet des Assises de l'eau, le ministre de la transition écologique et solidaire a présenté les conclusions issues des phases de réflexion et de concertation menée sur la période novembre 2018 à juin 2019.

Il en ressort 3 objectifs prioritaires :

- protéger les captages d'eau

prochaines semaines n'indiquent pas précipitations significatives.

Au regard des impacts sur les milieux et la ressource et devant les risques de tensions sur la distribution de l'eau potable dans certaines zones du bassin du Cher, des mesures de restrictions des usages ont été mises en place sur plusieurs sous-bassins.

[Accéder aux arrêtés en vigueur](#)

Nouvel arrêté cadre dans le département de la Creuse



La continuité écologique, « écho logique » aux milieux aquatiques

Mais qu'est-ce que la continuité écologique ? En quoi et pourquoi est-il logique de la préserver, de la restaurer ?

C'est la réponse qu'a souhaité apporter l'Etablissement public Loire en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité, au travers d'une exposition extérieure présentée du 1er juin au 31 août au 2 quai du Fort Alleaume à Orléans, en lien avec l'année internationale du saumon.

Un sujet pointu abordé de manière pédagogique et didactique

Composée de 8 panneaux (version bâches à œillets), cette exposition est tenue à la disposition des collectivités et de tous les acteurs du bassin fluvial.

[Consulter l'exposition en ligne](#)



Suivi anguilles 2019

Durant l'été 2019, sur l'ensemble du bassin du Cher, l'Etablissement public Loire assure la maîtrise d'ouvrage d'une prestation visant à :

- dresser un état initial de la répartition de l'anguille ;
- évaluer l'effet des barrages sur la dispersion de cette espèce ;
- établir un état des lieux afin d'évaluer les gains post

potable pour garantir une eau de qualité à la source ;

- économiser et mieux partager l'eau pour préserver une ressource vitale ;
- préserver les rivières et les milieux humides.

Pour répondre à ces objectifs, 23 mesures sont proposées que vous pouvez consulter dans le présent [dossier de presse](#).

restauration de la continuité écologique.

Cette démarche est une extension du suivi anguille déjà mené par l'EP Loire sur le Cher aval en [2016 et 2017](#).

Vous menez des actions dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et vous souhaitez communiquer sur leur état d'avancement et les résultats obtenus, n'hésitez pas à nous adresser des informations que nous présenterons dans un prochain numéro.



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur SAGE Cher amont.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 SAGE Cher amont